RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
Territoriale Sud-Ouest

Service
Développement

Unité Connaissance des Territoires
et Relations aux Usagers

Navig'infos 26/07/24
Diagnostic hydrologique et perspectives sur le C2M

Liste des participants

- M. Mathias Gilles – Entreprises Fluviales de France
- M. François Soulet de Brugière – Association des Utilisateurs de Transport de Fret
- M. Bertrand Godineau – Association des Amis des Rivières et Canaux d'Aquitaine et d'Occitanie
- M. Bruno Defert – Fédération des Industries Nautiques – Locaboat
- M. Jean-Yves Delmas – Association Toulousaine des Usagers de la Voie d'Eau

Voies navigables de France :

- Mme Elodie Dufeu – Adjointe au Directeur Territorial Sud-Ouest
- Mme Anne-Lise Dauphin – Adjointe au Chef du Service Infrastructure Eau Environnement Exploitation
- M. Christophe Beltran – Chef du Service Territorial Midi
- Mme Suzy Toutain – Service Développement / Chargée de mission Relations aux Usagers

Absents excusés :

- Mme Florence Menguy – Fédération des Industries Nautiques – Locaboat
- Mme Muriel Milhau – Union des Villes Portuaires d'Occitanie
- Mme Barbara Ferreri – Cap au Sud Croisières
- M. Alfred Carignant – Fédération des Industries Nautiques

Cette réunion Navig'infos s'est déroulée en visioconférence le 26/07/2024. Le support de présentation ainsi que l'avis à batellerie FR/2024/05896 sont joints en annexes du présent compte-rendu.

Réunion introduite par Elodie Dufeu indiquant qu'il s'agit de la 6ème réunion depuis le début de l'année et porte sur la situation hydrologique du canal des deux Mers.
De manière générale la situation hydrologique sur l'ensemble du réseau est comparable à celle de l'année dernière. L'hydrologie sur les cours d'eau commence à se tendre et plus particulièrement sur l'Aude où les premières restrictions apparaissent.

La situation hydrologique – Etat des lieux : Garonne

L'hydrologie des cours d'eau sur la Garonne est en baisse mais reste correcte. A ce jour le soutien d'étiage n'a pas commencé mais devrait intervenir assez rapidement selon le SMEAG qui envisage son déclenchement dans les prochains jours compte tenu du tarissement qui s'accélère. Cette situation est sans impact sur la navigation, les niveaux sont suffisamment hauts.

Il est rappelé en séance aux usagers la réouverture de la navigation sur le bief 47 au niveau de Meilhan sur Garonne, **le 26 juillet à 9h00**.
Suite à la chute d'un arbre sur le pont de Tersac (commune de Meilhan-sur-Garonne), l'ouvrage a été fortement endommagé et le risque d'effondrement a nécessité une coupure totale de la navigation fluviale sur le canal latéral à la Garonne entre l'écluse n°46 (Bernès) et l'écluse n°47 (Gravières) pendant plusieurs mois. Cette situation a contraint le gestionnaire de l'ouvrage, Val de Garonne Agglomération, à procéder à la démolition du pont.

La situation hydrologique – Etat des lieux : canal du Midi

Le volume des réserves est assez favorable pour la saison (légèrement mieux qu'en 2023) sur la Montagne Noire.
À noter des restrictions toujours effectives sur la Ganguise qui impactent les volumes disponibles sur l'ensemble des réserves, actuellement 65% du volume.
L'IEMN (Institut des Eau de la Montagne Noire) a mis à disposition 1Mm3 d'eau dans le barrage des Cammazes. Cette eau sera utilisée en partie pour maintenir la vie biologique dans la rigole de la plaine en fin de saison en cas d'épuisement complet des réserves. Le reste est déjà en cours d'utilisation pour compléter l'alimentation à Villedubert en injectant de l'eau vers le Fresquel dans le fleuve Aude.

Le débit de l'Aude s'est effondré ces dernières semaines et passe en dessous du seuil d'alerte renforcé ce qui entraine des restrictions de -30% de prélèvement depuis le 19/07 et de -50% probablement dès le 29/07.
Les débits s'effondrent malgré le soutien important effectué depuis les barrages pyrénéens dans l'Aude sur la tranche agricole du barrage de Matemale et un déstockage technique sur le barrage de Puyvalador.

Actualités sècheresse et mesures spécifiques

Conformément aux perspectives envisagées à 6 semaines ; il n'y pas d'impact pour le moment sur la navigation sur le canal du Midi pour les 3 prochaines semaines et sur les 3 suivantes sauf imprévu ou passage en crise la navigation devrait se maintenir.
En fonction des mesures misent en œuvre il pourrait être observé des variations à la hausse ou à la baisse sur certains biefs.
En revanche il est annoncé une limitation de mouillage sur le canal de la Robine en lien avec les restrictions appliquées et les forts besoins agricoles.
La mise en place officielle du groupage de bateaux aux écluses a été annoncée par Avis à batellerie FR/2024/05896 le 24/07.
Nos réserves restent à un bon niveau mais les besoins s'amplifient pour maintenir l'alimentation sur le secteur aval depuis Villedubert. Les besoins agricoles pour l'irrigation sont principalement compensés par le barrage de la Ganguise sur le secteur amont par BRL.

Ecluse de l'Orb

RAPPEL

Afin de limiter les fausses bassinées sur l'écluse de l'Orb le groupage des bateaux est demandé aux navigants et la consigne a été donné aux agents d'exploitation.

Les professionnels sont tenus par l'arrêté préfectoral n°18-11-358 du 06/07/2018 d'effectuer leur demande de passage auprès du service territorial Midi <u>toute l'année</u> pour le franchissement de l'écluse de l'Orb et Fonserane.

Echanges / questions :

- Certains moments de la journée peuvent allonger le temps d'attente aux écluses notamment en descente. Il n'y a pas de limitation de temps d'attente pour les plaisanciers aux écluses.

- Les usagers et VNF font le constat d'un trafic faible pour la saison surtout à l'Ouest.

- Le groupage est demandé sur l'ensemble du canal du Midi alors que les problèmes d'alimentation sont liés à l'Aude. Les économies faites sur la section Ouest qui alimente le canal du Midi permet de maintenir un bon niveau dans les réserves aussi utilisée pour compléter l'alimentation sur le secteur aval.

- Sur la partie des écluses automatisées, il est de la responsabilité de chaque navigant de permettre le groupage des bateaux.

Synthèse

- Mise en place « officiel » du groupage des bateaux sur le canal du Midi, canal de la Robine (Avis à batellerie FR/2024/05896 le 24/07).

- Réduction du mouillage sur le canal de la Robine.

- Prochain Navig'infos sur les conditions hydrologiques fixé **le vendredi 30 août à partir de 10h en visioconférence.**